Le 6 juillet 2026

Message aux membres de l'ACCP et de l'ACP

Chers collègues,

La semaine dernière, nous avons écrit conjointement au personnel policier du Canada à la suite d'une période extrêmement douloureuse pour la communauté policière. Nous l'avons fait parce que les décès de la sergente Anaïs Fortin-Cozzens, de l'agent Tarun Bali, de l'agent Marc Pinizzotto et de l'agent Mohamed Lamine Benredouane, ainsi que les tentatives de meurtre récentes visant des policiers, exigeaient un message clair et uni de la part des associations et des cadres policiers.

Ce message portait avant tout sur nos gens. Il portait sur l'impact que ces décès ont sur le personnel policier assermenté et civil, les professionnels des communications, les familles, les associations policières et les services de police partout au pays. Il visait à rappeler qu'il est normal de ne pas aller bien, et que les soutiens que nous avons travaillé si fort à mettre en place doivent être utilisés, renforcés et considérés comme essentiels à la santé et à la sécurité de notre profession.

Aujourd'hui, nous écrivons de nouveau, car le fait de vivre ce deuil ensemble et de se soutenir mutuellement, bien que nécessaire, ne peut constituer l'ensemble de notre réponse.

Les meurtres et tentatives de meurtre de policiers récents au Canada devraient déclencher une alarme. Ils devraient susciter une discussion publique sérieuse, une analyse rigoureuse et des actions concrètes. Nous espérons sincèrement que les événements des dernières semaines sont isolés et que cette terrible tendance s'arrête maintenant. Mais l'espoir n'est pas un plan de sécurité, et l'inquiétude seule n'est pas un plan d'action.

L'Association canadienne des chefs de police (ACCP) et l'Association canadienne des policiers (ACP) estiment que ce moment exige une réponse coordonnée de l'ensemble de la communauté policière. Nous devons rassembler les représentants des associations, les cadres policiers, les services et les partenaires, non seulement pour réfléchir à ce qui s'est produit, mais pour déterminer ce qui peut être fait maintenant.

À cette fin, l'ACCP et l'ACP ont l'intention de convoquer un **Sommet conjoint sur la sécurité policière et la violence en service**, axé spécifiquement sur les décès en service, la violence contre les policiers et le contexte plus large dans lequel le travail policier s'effectue au Canada.

L'objectif de ce sommet sera pratique. Nous voulons nous appuyer sur les travaux déjà en cours, réunir les bonnes personnes autour de la même table et identifier des mesures concrètes que les associations policières, les services de police, les gouvernements et les partenaires du système de justice pourront mettre en œuvre dans les mois à venir.

…/2

Il ne s'agit pas d'attribuer des blâmes, de mettre qui que ce soit sur la défensive ou de suggérer qu'une partie du système de sécurité publique et de justice détient toutes les réponses tandis qu'une autre porte toute la responsabilité.

Les associations et les cadres policiers partagent une responsabilité commune et un intérêt commun pour la sécurité et le bien-être du personnel policier, de leurs familles et des communautés qu'ils servent. Ce terrain commun est important, car les enjeux dont nous devons discuter sont sérieux.

Premièrement, nous devons examiner la manière dont nous communiquons au sujet du travail policier, de la sécurité publique et de la violence contre les policiers. Trop souvent, les associations et les services de police répondent à des récits qui ne reposent pas sur des faits, manquent de contexte opérationnel ou laissent le public avec une compréhension incomplète des réalités auxquelles le personnel policier est confronté. Nous avons l'occasion et la responsabilité d'être plus coordonnés, plus proactifs et plus efficaces dans nos communications, tout en demeurant responsables et ouverts à un examen légitime.

Deuxièmement, nous devons situer ces événements dans le contexte plus large du travail policier au Canada. Le personnel policier sert un pays vaste, diversifié et complexe, avec des défis géographiques, sociaux, culturels, linguistiques et opérationnels importants. Il répond à un volume croissant d'appels, à une hausse du désordre, à des crises de santé mentale et de dépendance, à la violence, aux armes à feu, aux délinquants récidivistes et à des situations où la police est souvent le seul service public disponible en temps réel. Toute discussion sérieuse sur la sécurité policière doit commencer par une compréhension claire de ce que l'on demande réellement au personnel policier.

Troisièmement, nous devons examiner le rôle de la surveillance, de la reddition de comptes et des commentaires publics dans la compréhension du travail policier. La surveillance est essentielle à la confiance du public, et la reddition de comptes est indispensable à un travail policier légitime. Toutefois, les discussions sur la conduite policière se déroulent souvent sans contexte suffisant, sans analyse significative des enjeux systémiques sous-jacents et sans compréhension claire des raisons pour lesquelles la police est appelée dans certaines situations. Cet écart est important, car il influence la confiance du public, le moral, le recrutement, la rétention et la sécurité du personnel policier et du public.

Quatrièmement, nous devons discuter de la réponse législative et du système de justice à la violence contre les policiers. Cela inclut l'accès aux armes à feu illégales et la manière dont les agressions contre les policiers sont traitées par les services de police, les procureurs de la Couronne, les tribunaux et les gouvernements. Cela inclut la fréquence à laquelle des accusations graves sont réduites, réglées ou abandonnées d'une manière qui peut affaiblir la dénonciation et la dissuasion. Cela inclut également des questions plus larges sur les peines lorsque des policiers ou d'autres premiers intervenants sont agressés ou tués en service, notamment si le Canada a besoin d'un cadre de détermination de la peine plus clair et plus ferme pour ces cas.

Cinquièmement, une discussion sérieuse sur les traitements efficaces en matière de dépendance et de troubles de santé mentale, qui priorise la sécurité publique et tient les délinquants responsables de leurs actes, est nécessaire.

Enfin, nous devons relier ces thèmes aux soutiens pratiques nécessaires pour le personnel policier et leurs familles. La sécurité ne concerne pas uniquement l'équipement, les tactiques, la législation ou les peines. Elle concerne aussi la santé mentale, les soutiens liés au traumatisme, le soutien par les pairs, le soutien aux familles, la culture organisationnelle et le fait de s'assurer que nos gens savent que leur service, leurs risques et leurs sacrifices sont compris.

L'attention récente des dirigeants politiques, y compris l'appel du premier ministre de l'Ontario Ford demandant aux premiers ministres des provinces et territoires de se pencher sur cet enjeu, souligne que cette discussion ne peut rester interne au milieu policier. Les gouvernements ont un rôle à jouer. Les partenaires du système de justice, les organismes de surveillance, les commissions et conseils de police, les leaders communautaires et le public également. Mais ceux d'entre nous qui ont la responsabilité de représenter, soutenir et diriger le personnel policier ont aussi la responsabilité de préparer le terrain de manière claire, constructive et urgente.

Notre intention est de commencer ce travail maintenant.

D'autres détails suivront concernant le calendrier, le format, la participation et les questions précises que nous demanderons aux participants d'examiner. À ce stade, nous souhaitions vous informer directement que l'ACCP et l'ACP vont de l'avant avec cette initiative et que nous la considérons comme une étape importante à la suite des événements des dernières semaines.

Il y aura différentes perspectives autour de la table, comme il se doit. Les associations policières et les cadres policiers n'aborderont pas toujours ces enjeux du même point de départ, et aucune rencontre unique ne résoudra tous les défis auxquels le travail policier au Canada est confronté.

Toutefois, c'est un moment où nous devons nous rassembler, écouter attentivement, identifier les points d'accord et transformer ces points d'accord en mesures concrètes que nous pourrons poursuivre ensemble.

Ce moment exige de l'urgence, mais aussi de la concentration. Il exige du leadership, mais aussi de la collaboration. Surtout, il exige que nous transformions le deuil, la colère et l'inquiétude des dernières semaines en actions concrètes.

Nous avons hâte de travailler en collaboration avec vous tous sur cette importante initiative.

Cordialement,





Thomas Carrique
Président
Association canadienne des chefs de police

Tom Stamatakis
Président
Association canadienne des policiers